



COMMUNE DE KOERICH



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2025

Date de l'annonce publique de la séance : 11.09.2025

Date de la convocation des conseillers : 11.09.2025

Présents : M. Daniel Wirth, bourgmestre ; M. Norbert Welu, échevin

M. Jens Bodenröder, Mme Vanessa Fernandes Cavaco, M. Kevin De Oliveira, Mme

Jessica Fernandez Ramos, M. Eugène Kemp, M. Yves Weyland, conseillers

Mme. Nathalie Reinertz, secrétaire f.f.

Absences excusées : Mme Mary-Jo Andrich, échevine

Absences non-excusées :

05. Approbation du projet de fixation des tarifs pour la mise à disposition de matériel, de salles et de machines communales pour le compte de tiers et création d'un article budgétaire y relatif

Le conseil communal,

- Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988
- Vu la loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;
- Vu le règlement grand-ducal modifié du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;
- Revu le budget initial de l'année 2025 de la Commune de Koerich tel qu'il a été arrêté
- Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;
- Vu plus particulièrement les articles 82, 105 et 106 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988
- Considérant qu'il y a lieu de faire bénéficier les associations locales à but non commercial de tarifs réduits respectivement de gratuité aux fins de favoriser de cette façon le maintien, voire l'essor de la vie culturelle et sportive au niveau communal ;
- Considérant en outre que la commune ne veut nullement entrer en concurrence avec des entreprises commerciales et qu'il ne fait nullement partie de ses attributions d'assumer le rôle d'une agence de location ;
- Considérant que la remorque lave-vaisselle « Spullwon » a été cofinancée par le biais du Fonds pour la protection de l'environnement ;
- Considérant que le matériel est loué à des particuliers uniquement à l'occasion de la fête des voisins (Nopeschfest). La buvette mobile, la remorque lave-vaisselle et les salles communales ne sont louées qu'aux associations locales ;
- Considérant qu'en conformité des dispositions de l'article 107bis de la loi du 6 janvier 2023 portant modification de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, la présente décision est soumise à l'approbation du Ministère des Affaires Intérieures ;



- Vu la proposition du Collège des Bourgmestre et échevins en vue d'un concernant la fixation des tarifs pour la mise à disposition de matériel, de salles et de machines communales pour le compte de tiers conformément à ce qui suit, en l'occurrence :

Mise à disposition de :	
Buvette mobile	caution de 250€
Remorque lave-vaisselle "Spullwon"	caution de 250€
Location salles	caution de 250€
Tentes	gratuit
Grill à charbon	gratuit
Grill à gaz	gratuit
Frigo	gratuit
Set de garnitures	gratuit
Tables hautes	gratuit
Chaises	gratuit
Clôtures	gratuit
Podiums	gratuit
Distributeur 380v	gratuit
Gobelets réutilisables	gratuit
Verres (vin, champagne, soft, bière)	gratuit
Poubelle grise, bleue, jaune (Valorlux)	gratuit
1 heure de travail de nettoyage buvette mobile/Spullwon/salles communales	80€

- Considérant que cette participation étatique n'était pas prévue au budget de l'exercice 2025 ;
- Considérant qu'il y a lieu de créer un nouvel article budgétaire au budget de l'exercice 2025, à savoir :
2/860/706130/99001 – « Participation aux frais de nettoyage de biens communaux après utilisation par des tiers »
- Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins ;

**après avoir délibéré conformément à la loi,
décide à l'unanimité :**

- **de fixer les tarifs pour la mise à disposition de matériel, de salles et de machines communales pour le compte de tiers comme suit :**



COMMUNE DE KOERICH



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Mise à disposition de :	
Buvette mobile	caution de 250€
Remorque lave-vaisselle "Spullwon"	caution de 250€
Location salles	caution de 250€
Tentes	gratuit
Grill à charbon	gratuit
Grill à gaz	gratuit
Frigo	gratuit
Set de garnitures	gratuit
Tables hautes	gratuit
Chaises	gratuit
Clôtures	gratuit
Podiums	gratuit
Distributeur 380v	gratuit
Gobelets réutilisables	gratuit
Verres (vin, champagne, soft, bière)	gratuit
Poubelle grise, bleue, jaune (Valorlux)	gratuit
1 heure de travail de nettoyage buvette mobile/Spullwon/salles communales	80€

- de créer d'un article budgétaire 2/860/706130/99001 – « Participation aux frais de nettoyage de biens communaux après utilisation par des tiers » au budget de l'exercice 2025.

Ainsi délibéré à Koerich, date qu'en tête

Suivent les signatures

Le conseil communal,
Pour expédition conforme,

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire communal f.f.



